



Envoyé en préfecture le 17/12/2020  
Reçu en préfecture le 17/12/2020  
Affiché le **18 DEC. 2020**  
ID : 025-252508247-20201208-2020\_12\_07-DE

## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12*

#### Étaient présents :

**G.B.M :** AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;

**C.C.L.L :** CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

**C.C.V.M :** GAUTHIER André ; MORALES Roland

#### Étaient excusés :

**G.B.M :** CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;

**C.C.L.L :** COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;

**C.C.V.M :**

**Secrétaire de séance :** Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

#### Procuration de vote :

**Mandants :** CONTINI Jean-Claude

**Mandataires :** LEGAIN Olivier

**Objet : 3A. Tarifs applicables en 2021 – Prévention  
2020/12\_07-54**

PRÉVENTION

**TARIFS APPLICABLES EN 2021****Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président**I. TARIF POUR LA VENTE DE GOBELETS RÉUTILISABLES**

Suite à l'arrêt du service de prêt-lavage de gobelets, le SYBERT propose, depuis 2019, la vente de gobelets réutilisables au tarif préférentiel de 0,30 € TTC pièce aux communes et associations du territoire.

	2019	2020
Nombre de structures ayant acheté des gobelets	31	5
Nombre de gobelets commandés	8230	1450

**Il est décidé de reconduire ce dispositif en 2021 et de fixer le tarif de vente d'un gobelet à 0,30 € TTC.**

**II. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES**

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Vingt-neuf familles ont bénéficié de ce service, dont 16 encore aujourd'hui.

Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC par trimestre pour un lot. En fin de location, une facturation pourra être effectuée à hauteur de 10 € TTC par couche manquante, 10 € TTC par culotte manquante, 5 € TTC par couche dégradée ou fortement tâchée et 5 € TTC par culotte dégradée.

**Il est décidé de maintenir ces tarifs pour 2021.**

**III. TARIF POUR LA VENTE DE CHANGES LAVABLES D'OCCASION**

Le SYBERT dispose de couches lavables d'occasion, qui ne sont plus utilisées. Ces couches proviennent soit des kits d'essai proposés aux familles (un rafraîchissement des kits est réalisé une fois par an), soit des anciens modèles de la Blanchisserie du Refuge. Ce stock de couches est vendu aux particuliers au tarif de 15 € TTC pour un lot de 5 couches ou 5 culottes.

**Il est décidé de maintenir ce tarif pour 2021.**

**À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :**

- le tarif de vente de gobelets réutilisables à 0,30 € TTC l'unité,
- le tarif de location d'un lot de couches lavables à 30 € TTC par trimestre,
- le tarif en cas de perte ou dégradation des changes lors de la location à 10 € TTC par couche ou culotte manquante et 5 € TTC par couche ou culotte dégradée ou tâchée,
- le tarif de vente des anciens modèles de couches à 15 € TTC pour un lot de 5 couches ou culottes.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le 18 DEC. 2020

ID : 025-252508247-20201208-2020\_12\_07-DE

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 025-252508247-20201208-2020\_12\_07-DE